



APICULTURE

Fiche filière



À retenir

31 387 tonnes de miel produit
7^e pays importateur mondial en volume
23^e pays exportateur mondial en volume
Balance commerciale déficitaire : -99 millions d'euros



ORGANISATION

La filière apicole française se caractérise par une grande diversité d'acteurs, de produits issus de la ruche (miels de crus, miels polyfloraux, gelée royale, pollen...) et de modes de commercialisation. Elle se distingue également par un nombre important de petits producteurs et une faible proportion d'apiculteurs professionnels réalisant une part importante de la production annuelle de miel. La production de miel est dispersée sur l'ensemble du territoire français (France métropolitaine et DOM).

La création, en octobre 2009, d'un institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) résulte de la volonté des professionnels de se structurer. Cette volonté a plus récemment abouti à la création d'une Interprofession qui a vu le jour en janvier 2018 (InterApi, Interprofession des produits de la ruche) et a été reconnue en qualité d'organisation professionnelle par arrêté du 15 avril 2019, publié au JORF le 19 avril 2019 (N°0093).



PRODUCTION

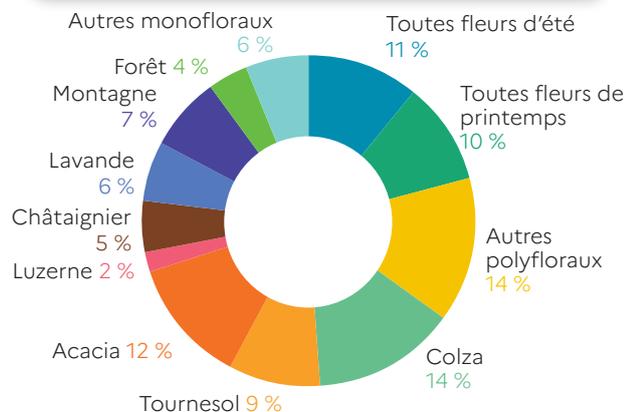
En 2022 :

- 62 744 apiculteurs officiellement déclarés auprès de la DGAL
- 1 755 356 ruches mises à l'hivernage
- 31 387 tonnes de miel produit dont
 - 22 % par les apiculteurs de moins de 50 ruches
 - 10 % par les apiculteurs de 50 à 149 ruches
 - 31 % par les apiculteurs de 150 à 399 ruches
 - 37 % par les apiculteurs de plus de 400 ruches
- 66,9 % du miel produit est mis en pot par les apiculteurs
- Rendement du miel conventionnel était de 23,5 kg/ruche
- 34 % des volumes de miel sont produits en transhumance soit 10 800 tonnes
- Stock de miel à la production au 31/12/2022 : 13 600 tonnes

Focus miel biologique

- Production de miel biologique : 4 978 tonnes soit 15,6 % de la production totale
- Le nombre d'exploitations biologique ou en conversion est estimé à 1 330 en 2022
- 19 % des apiculteurs de plus de 50 ruches bénéficiaient d'une certification en agriculture biologique
- Rendement : 22,3 kg/ruche
- 3 727 kg de gelée royale dont 84 % de gelée royale bio (3 131 kg)

Production par miellée en 2022 : 31 387 tonnes



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer



TRANSFORMATION

La part de miel destinée aux industries agro-alimentaires est estimée à 6 500 tonnes et la part destinée à l'industrie (industrie cosmétique, complément alimentaire, etc.) est estimée à 2 500 tonnes.

La gelée royale est quant à elle destinée majoritairement à la transformation.

Certains acteurs travaillent avec des produits français mais la majorité de la gelée royale utilisée est importée.

- Dans les industriels spécialisés en compléments alimentaires, la gelée royale est achetée en vrac, sous forme congelée pour les compléments alimentaires liquides (ampoules, doseurs, flacons) et sous forme lyophilisée pour la fabrication de compléments alimentaires secs (gélules, comprimés). L'approvisionnement se fait auprès des gros importateurs premiers transformateurs, mais également en direct à l'étranger et représente 100 tonnes importées.
- L'industrie cosmétique intervient également sur le marché. On y rencontre les grands groupes cosmétiques pour qui la gelée royale est utilisée en très faible quantité et dont les approvisionnements sont le plus souvent effectués auprès d'importateurs standards. On retrouve aussi les façonniers de produits cosmétiques et les laboratoires cosmétiques spécialisés en « produits de la ruche ». Il s'agit le plus souvent d'entreprises familiales de taille modeste qui s'approvisionnent en gelée royale française ou auprès des importateurs premiers transformateurs pour fabriquer des produits cosmétiques de type crèmes ou lotions. Cet approvisionnement représente 20 tonnes importées.
- Les spécialistes des produits de la ruche proposent le plus souvent des gammes de miels mélangés à de la gelée royale pour le marché agroalimentaire mais également des crèmes et différentes formes de compléments alimentaires (ampoules, gélules, etc.). Ces opérateurs s'approvisionnent le plus souvent directement à l'étranger, mais achètent également de la gelée royale française et représente 60 tonnes importées.
- Les fournisseurs de matériel apicole et les apiculteurs-revendeurs proposent de la gelée royale sous toutes ses formes : pure et issue de la production française, pure et importée sous forme congelée, en compléments alimentaires ou en crème et autres produits cosmétiques.

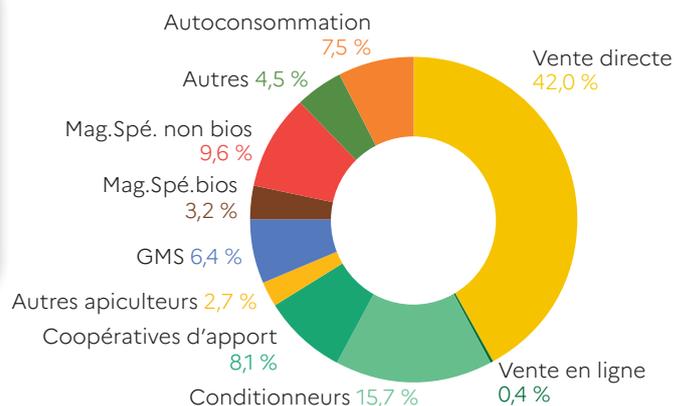
Source : Étude de la structure économique de la filière apicole française - FranceAgriMer



COMMERCIALISATION

- Le chiffre d'affaires de la production de miel, de gelée royale et de pollen est estimé ces dernières années à 100 millions d'euros par an (dont environ 90 millions d'euros pour le miel).
- En 2022, la GMS représente 6,4 % des volumes commercialisés par les apiculteurs. La vente directe représente 42,0 % et la vente aux conditionneurs 15,7 %.
- Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, le chiffre d'affaires issu des activités de diversification (notamment commercialisation des autres produits de la ruche) s'élève à 7 %.

Circuits de commercialisation du miel en 2022



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer



CONSOMMATION

- La production française de miel ne permet pas de couvrir la consommation nationale qui s'élève à environ 45 000 tonnes de miel chaque année. Pour cela, la France a recours aux importations (35 500 tonnes de miel en 2022).
- En 2022, 37,5 % des foyers français ont acheté au moins une fois une référence de miel au cours de l'année.
- Le poids des circuits dans les achats en volume pour la consommation de miel à domicile représente 73 % pour les hypermarchés et supermarchés, 13 % pour les enseignes à dominante marque propre, 5 % pour le drive et 9 % pour les magasins de proximité.
- En 2022, 19 300 tonnes de miel ont été vendus en grande distribution (hypermarchés, supermarchés, edmp et proxi) pour une valeur de 216,6 millions d'euros. Le prix moyen de vente du miel dans ces circuits de distribution est de 11 €/kg.
- 54 % des volumes vendus en grande distribution sont des miels liquides, 32 % des miels crémeux, 6 % sont des miels solides et 4 % sont des miels indéterminés.
- Les miellées les plus vendues sont les miellées de miel toutes fleurs (15 000 tonnes) et d'acacia (1 330 tonnes). 87 % du miel vendu en GD produit de l'agriculture conventionnelle.

Sources : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022, FranceAgriMer / Panel consommateurs/distributeurs Nielsen pour FranceAgriMer



ÉCHANGES

Balance commerciale en 2022 :

- En volume, la France a importé 35 500 tonnes de miel et a exporté près de 5 200 tonnes.
- En valeur, elle a importé pour 133 millions d'euros et a exporté pour 34 millions d'euros.

Par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à environ 30,3 milliers de tonnes pour 99 millions d'euros.

Importations :

La France importe son miel principalement de Chine (20 %), d'Espagne (17 %), d'Ukraine (16 %), d'Allemagne (8 %).

Exportations :

La France exporte ses volumes en majorité à destination de la Suède (23 %), de l'Allemagne (14 %), de l'Italie (10 %), de la Belgique (9 %) et de l'Espagne (9 %).

Jusqu'en 2014, on note une hausse du déficit de la balance commerciale en valeur suite à une augmentation des volumes importés. Depuis 2015, on observe à l'inverse une contraction du déficit de la balance commerciale principalement dû à la baisse du prix unitaire des importations des miels extra-communautaires. En 2022, le déficit de la balance commerciale en volume et en valeur s'est aggravé.

Les échanges de miel de 2010 à 2022



Source : FranceAgriMer d'après TradeDataMonitor / Douane française